

21 bis, rue de Bruxelles 75439 Paris Cedex 09 tél.: 01 48 78 25 00 www.agessa.org



Service auteurs
Fax.: 01.48.78.07.78

Courriel: auteurs@agessa.org

ATTESTATION

Vu le titre VIII du Livre III Chapitre 2 du code de la sécurité sociale,

Le Directeur de l'AGESSA, soussigné, gestionnaire du régime de sécurité sociale des Auteurs, en application des articles R 382-6 et R 382-7 du code de la sécurité sociale,

Atteste que :

Monsieur Peter Sinclair

Domicilié: 1, chemin de la Pergola

Niolon

13740 Le Rove

est assujetti, en sa qualité d'auteur, sur ses revenus artistiques, aux cotisations du régime de sécurité sociale des artistes-auteurs ainsi qu'à la contribution sociale généralisée et à la contribution pour le remboursement de la dette sociale (système de la retenue à la source appelée « précompte »), conformément aux dispositions des articles L 382-3, L 382-5, L 136-2-1 et L 136-5 du code de la sécurité sociale.

Fait à Paris, le 24 avril 2009

Le Directeur Par ordre

Nadia AOUAA

